

Opération COUP D'POUCE aux étudiants mazérois

La Mairie de Mazères-Lezons lance
une initiative municipale exceptionnelle
pour aider les jeunes étudiants mazérois en cette période de pandémie.

Cette opération consiste à verser aux étudiants **une aide exceptionnelle entre 100€ et 200€**, éligible sur la base de critères précis, pour l'année universitaire 2020-2021.
Le montant de l'aide individuelle sera forfaitaire et dépendra du nombre de demandes éligibles.

MA DEMANDE DE COUP D'POUCE à renvoyer à la mairie avant le 30 avril 2021 (*)

NOM :

Prénom :

Adresse étudiante (si différente de l'adresse parentale) :

Adresse courriel :

Tél portable :

RENSEIGNEMENTS et CRITÈRES D'ATTRIBUTION

-> date et lieu de naissance :

-> j'ai des attaches mazéroises :

. Nom(s) du ou des parents :

-> je suis titulaire d'une Carte Étudiant : OUI - NON

. Adresse parentale à Mazères-Lezons :

-> je suis inscrit(e) dans un établissement d'études supérieures pour l'année universitaire 2020-2021 : :

. courriel :

(nom et ville) :

. téléphone fixe :

. téléphone portable :

SUR LA BASE DU VOLONTARIAT, proposition d'une contrepartie citoyenne d'intérêt général :
- en échange du COUP D'POUCE, j'accepte d'aider ponctuellement ma commune en fonction de ma disponibilité et j'accepte de recevoir une ou des propositions par courriel : OUI - NON

(*) Questionnaire à imprimer, compléter et signer, puis à renvoyer à la Mairie de Mazères-Lezons, avant le 30 avril 2021 par courriel : mairie@mazeres-lezons.fr

Après examen de la demande et en cas d'éligibilité au COUP D'POUCE, je recevrai par courriel la liste des justificatifs à fournir pour valider mon dossier (carte étudiant, attestation d'inscription, de domicile parental etc...).

FAIT LE À

SIGNATURE :